

Si ass, s'ait introduit dans la cour d'une habitation de la rue de Metz et, sans être inquiété, a fait main basse sur le poêle d'un ouvrier.

En train par ce premier vol, Vercauteren se rendit sur le toit d'un autre immeuble, d'où il se pencha sur le toit d'un autre immeuble, d'où il se pencha sur le toit d'un autre immeuble.

Appréhendé au collet par le propriétaire de l'établissement, le voleur a été conduit à la caserne de gendarmerie de la rue de Metz.

Bellevue. — Arrivés. — Le Journal de Valenciennes. — Arrivés. — Le Journal de Valenciennes.

— Hier, vers 5 heures de relevée, l'essieu d'arrière de la voiture d'un sieur Combarthe, arrêté à l'épave de la rue de Metz, a été enlevé.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

— Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

SUICIDE D'UN SOLDAT A SAINT-OMER

Dans la matinée de mercredi dernier, un soldat du régiment d'infanterie de Saint-Omer, âgé de 25 ans, en congé pour avoir accompli son service militaire, se pendit à un poteau de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

Le cadavre fut découvert par un passant à 10 heures du matin. On le transporta au poste de la rue de Metz.

Après avoir constaté que le soldat n'avait aucune blessure, on le transporta à l'hospice de la rue de Metz.

L'ESPRIT DES AUTRES

Un de nos confrères nous assure que pendant la répétition générale d'une pièce nouvelle, le directeur du théâtre, M. X., se trouva assis au Champ de Mars devant les fontaines lumineuses.

« Le brillant compositeur — ajoute notre confrère — admirait, l'harmonie des couleurs et la cadence des jets en pensant aux soupirs d'émotion ! »

« Le sentiment de l'art — mesure à seul échelle notre confrère de compléter cette information dont on devine la source. »

« En effet, nous savons que devant les fontaines lumineuses, le maître a fait une longue pause, qu'il a en son sein pressé quelque chose de... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

Spectacles et Concerts

Opéra-Français. — M. X. a été nommé directeur de l'Opéra-Français.

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

FAITS DIVERS

Le mari malgré lui. — M. X. a été nommé directeur de l'Opéra-Français.

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

Foire de Roubaix

Le 21 mai. — La femme L., née P., a été arrêtée à cause que son mari avait dissipé sa fortune.

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

Petite Correspondance

Opéra-Français. — M. X. a été nommé directeur de l'Opéra-Français.

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »

« ... »